

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### AGIR combat l'érosion par la formation!

St-Faustin-Lac-Carré, le 16 avril 2009 AGIR pour la Diable organise une *Formation sur le contrôle de l'érosion dans les activités de voirie et sur les chantiers de construction*. Destinée aux services des travaux publics ainsi qu'aux entrepreneurs privés, la formation se déroulera les 27 avril et 15 mai prochains aux bureaux de la MRC des Laurentides.



Plus de 30 personnes ont déjà confirmé leur présence. « Il s'agit surtout de directeurs, de contremaîtres et d'autres employés des travaux publics », dit Nadia Bonenfant, directrice d'AGIR pour la Diable. « Cela démontre la réelle volonté des municipalités à améliorer leurs méthodes de travail quant aux activités de voirie. »

L'érosion des sols se répercute inévitablement sur la qualité de l'eau en y acheminant des sédiments. Or, ces derniers sont souvent liés à divers polluants aquatiques, comme des pesticides et des éléments nutritifs (phosphore, azote).

Offerte gratuitement, la formation est répartie en deux volets. Le premier volet se tiendra le lundi 27 avril et comprendra deux conférences. Jean Gagné, du ministère des Transports du Québec, traitera du contrôle de l'érosion dans les activités de voirie. Pour sa part, Daniel Bergeron, président de l'entreprise AQUA-BERGE inc., abordera plutôt l'érosion associée aux chantiers. En fin d'après-midi, les participants se déplaceront à l'extérieur en vue d'un diagnostic terrain sur un chantier de construction.

Le deuxième volet aura lieu le vendredi 15 mai 2009. Benoît Gravel, directeur de l'Abrinord, proposera des outils pour adopter de bonnes pratiques sur les chantiers en vue de freiner l'érosion. De son côté, Daniel Bergeron présentera un plan de gestion des sols. En guise de conclusion, AGIR pour la Diable réunira les participants autour de tables rondes. Ils pourront ainsi discuter des notions apprises pour solutionner les problèmes d'érosion de certaines mises en situations exposées.

Cette formation répond à l'un des quatre grands enjeux du **Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Diable 2008-2013**, soit celui *d'assurer le maintien de la qualité de l'eau de façon à satisfaire l'ensemble des besoins sociaux, économiques et écologiques*. Elle s'inscrit dans le Plan d'action d'AGIR pour la Diable élaboré et conçu pour concrétiser les objectifs du PDE. « Dans le cadre de cette formation, AGIR outrepassa les frontières administratives de son bassin versant », précise Nadia Bonenfant. « En effet, nous avons invité l'ensemble des municipalités de la MRC des Laurentides, et non pas uniquement les huit villes de notre territoire. Et notre implication ne s'arrête pas là ! AGIR effectuera un suivi auprès des participants pour constater l'application des bonnes pratiques apprises dans leurs activités. C'est aussi ça, notre rôle d'accompagnement ! »

Merci à nos partenaires  
financiers...



... et à tous nos autres  
membres !

Nadia Bonenfant  
Directrice, AGIR pour la Diable  
Tél. (819) 681-3373 poste 1404. Courriel : [info@agirpouurladiable.org](mailto:info@agirpouurladiable.org)